



t e r t i o

conseil en stratégies

des
collectivités

notre métier



La profession de conseil, encore récente, est souvent décriée. Le code de déontologie de Syntec a le mérite, s'il est respecté, de prévenir les abus. Mais au-delà des règles de bonne conduite, il existe de multiples manières de pratiquer ce métier.

Les concentrations actuelles de la profession sous l'égide de géants de l'informatique conduisent beaucoup de cabinets à une standardisation de leurs missions. Pour notre part, nous concevons autrement notre rôle de partenaire des collectivités.

Notre métier consiste à aider nos clients à prendre les bonnes décisions et à leur fournir, si besoin est, des outils pour les mettre en oeuvre.

Notre approche considère chaque client et chaque problème posé comme unique. Les méthodes toutes faites constituent une boîte à outil qu'il faut savoir utiliser, mais surtout adapter.

Nos relations avec nos clients s'inscrivent dans une démarche à long terme, même si notre intervention est légère.

Nos missions sont conduites exclusivement par des consultants expérimentés. L'emploi de juniors peut permettre de réduire les coûts d'intervention, mais ne constitue pas le cœur de notre valeur ajoutée.

Nos consultants mènent parallèlement des missions différentes chez des clients différents. C'est cette diversité qui entretient l'ouverture d'esprit nécessaire à l'exercice de notre métier.

nos compétences

Les stratégies de développement



La croissance économique des territoires requiert aujourd'hui la mise en œuvre de stratégies cohérentes et pérennes.

Nos consultants aident les responsables des collectivités à mettre en œuvre les conditions du développement :

- politiques industrielles et économiques,
- positionnement des territoires et des opérations,
- marketing concurrentiel,
- études de faisabilité,
- plans de développement.

Le pilotage des projets



Nos consultants ont l'expérience des grands projets publics et maîtrisent les méthodes permettant d'assurer leur suivi :

- montage opérationnel,
- plans d'action,
- maîtrise des coûts et des délais,
- évaluation des impacts,
- tableaux de bord et suivi.

L'efficacité des organisations



Aujourd'hui, les collectivités privilégient de plus en plus un objectif de performance, tant dans leurs investissements que dans leur production de services aux citoyens.

Nos consultants savent adapter les méthodes issues de l'entreprise aux problématiques publiques :

- amélioration de la qualité de service,
- gestion des compétences,
- optimisation des achats et des marchés publics,
- gestion du patrimoine,
- organisation des services et gestion du temps de travail.

nos
clients

collectivités

Collectivités locales

Département des Bouches-du-Rhône • Département de la Charente
Département de l'Hérault • Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Ville d'Avignon • La Courly • District d'Angers

Structures associées

Syndicat Mixte du Pôle Image d'Angoulême • SAEM Sophia-Antipolis
Syndicat Mixte de l'Arbois • Technopôle de Saclay
OPAC Sud • Habitat Marseille Provence • Canal de Provence
Société du Métro de Marseille

Organismes publics et professionnels

Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
PACA • CCI Marseille Provence • Fédération nationale des travaux publics
Medef PACA • Direction régionale de l'équipement PACA
Caisse des Dépôts • Udimétal • Syndicat général des industries chimiques
Provence Promotion

et de nombreuses entreprises de l'industrie et des services.

